

<u>Nombre de conseillers</u>	L'an deux mille seize, le 02 mars, les membres du Conseil Municipal,
En exercice : 14	régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation
Présents : 08	légitime sous la Présidence de Monsieur Roland GEIS, Maire.
Votants : 08	
<u>Date de la convocation</u>	<u>Etaient présents</u> : M. Roland GEIS, Mme Monique GUDIN, M. Régis FEBREY,
Mme	
23.02.2016	Francine FRANCOIS, Mme Elisabeth CHABEAUX, Mme Aurélia GELIOT, Mme
Gaëlle	
	BRACH, M. Loïc KLOPP
	<u>Etaient excusés</u> : M. Jean-Louis RISSE, Mme Christelle PILLEUX, M. Jérôme
	LESCURE, M. Stéphane ISNARD
	<u>Etaient absents</u> : M. Matt TAMBI, M Claude CORSAINT

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **1. Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Résultat de la Commission d'Appels d'Offres**

Monsieur le Maire présente les résultats de la Commission d'Appels d'Offres réunie le 19 février 2016.

L'avis pour le marché de « Révision du PLU de la Commune de DELME » est paru dans le Républicain Lorrain du 31 décembre 2015 : la date limite des offres était fixée au 1<sup>er</sup> février 2016.

3 candidats ont répondu pour le lot unique.

Les critères définis dans le règlement de la consultation étaient « Prix, valeurs techniques et délai de réalisation ».

Au vu des critères de jugement, l'offre d'ECOLOR – 7 Place Albert Schweitzer – 57930 FENETRANGE, pour un montant HT hors options de 24 000.00 € soit 28 800.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de suivre l'avis de la Commission d'Appels d'Offres et d'Adjudication, retient la proposition de l'entreprise ECOLOR et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

### **2. Syndicat d'Initiative de DELME et Environs – Repas et colis des Anciens – Année 2015**

Monsieur le Maire donne lecture de la facture adressée par le Syndicat d'Initiative de la Ville de DELME et Environs pour le repas et le colis de fin d'année 2015 aux Anciens de la Commune :

- 79 repas à 33.10 €	2 614.90 €
- 10 colis à 21.00 €	210.00 € (personnes non présentes au repas)
- 6 colis à 20.00 €	120.00 €
- 3 colis à 16.00 €	48.00 €
Soit un total de	2 992.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le chiffrage présenté (soit une somme globale de 2992.90 €) et en autorise le mandatement.

### **3. Loyers communaux – Gel ou révision pour l'année 2016**

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°15 prise lors de la séance du 1<sup>er</sup> avril 2015 décidant de geler les loyers jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour la prolongation de cette décision jusqu'au 31 décembre 2016.

Par la suite, en cas de révision des loyers, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de l'uniformisation de la date de révision des loyers au 1<sup>er</sup> janvier.

#### **4. Centre Saint Exupéry – Demande de subvention – DOJO DE DELME**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention reçue pour la location de la Salle multifonctions :

- DOJO DE DELME – Marché de Noël – 29 novembre 2015 – 225.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le montant de la subvention accordée :

- DOJO DE DELME – Marché de Noël – 29 novembre 2015 – 225.00 €

et en autorise le mandatement à l'article 6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

#### **5. Entente de football Delme-Solgne – Demande de subvention**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention formulée par l'Entente de Football Delme-Solgne au titre du nombre de jeunes licenciés au Club.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande de subvention.

#### **6. Motion pour le régime local d'assurance maladie d'Alsace Lorraine**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Régime Local – 2 rue Lobstein – 67000 STRASBOURG relatif à la sauvegarde du régime local d'assurance maladie d'Alsace Moselle.

*« Le régime local confère à 2.1 millions de nos concitoyens une complémentaire santé éthique et gérée avec rigueur depuis près de 70 ans. Ce système est une garantie sur l'avenir et un exemple de solidarité que nous invitons à suivre.*

*Réunis en Conseil Municipal, nous, élus de la Commune de DELME, souhaitons témoigner de la nécessité de pérenniser le Régime Local en l'appuyant dans ses démarches pour aboutir à une application égalitaire de la réforme liée à la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 par rapport au reste de la population salariée de France.*

*A cette fin, nous soutenons sa proposition d'aligner ses prestations sur celles du panier de soins minimum de cette loi, et d'adopter un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs, déjà effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le reste de la France.*

*Nous adoptons cette position dans l'intérêt des 2.10 millions de salariés, retraités et ayants-droit d'Alsace et de Moselle affiliés au Régime Local d'Assurance Maladie. »*

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	2.1	Documents d'urbanisme	Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Résultat de la Commission d'Appels d'Offres	2016/004
2	7.1	Décisions budgétaires	Syndicat d'Initiative de DELME et Environs – Repas et colis des Anciens – Année 2015	2016/004
3	7.1	Décisions budgétaires	Loyers communaux - Gel en 2016	2016/005
4	7.1	Décisions budgétaires	Centre Saint Exupéry – Demande de subvention – DOJO DE DELME	2016/005
5	7.1	Décisions budgétaires	Entente de football Delme- Solgne – Demande de subvention	2016/005
6	9.4	Vœux et motions	Motion pour le régime local d'assurance maladie d'Alsace Lorraine	2016/005

<b>NOM / PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
GEIS ROLAND	MAIRE	
RISSE JEAN-LOUIS	1 <sup>er</sup> ADJOINT	EXCUSE
GUDIN MONIQUE	2 <sup>ème</sup> ADJOINT	
FEBREY REGIS	3 <sup>ème</sup> ADJOINT	
FRANCOIS FRANCINE	CONSEILLER MUNICIPAL	
CORSAINT CLAUDE	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENT
PILLEUX CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	EXCUSEE
CHABEAUX ELISABETH	CONSEILLER MUNICIPAL	
LESCURE JEROME	CONSEILLER MUNICIPAL	EXCUSE
GELIOT AURELIA	CONSEILLER MUNICIPAL	
TAMBI MATT	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENT
ISNARD STEPHANE	CONSEILLER MUNICIPAL	EXCUSE
BRACH GAELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
KLOPP LOIC	CONSEILLER MUNICIPAL	